

CONDITIONS GÉNÉRALES

MAGGIORE ITALIE



Durée

Séjour minimum: 3 jours

Séjour maximum: Les contrats de location ne peuvent excéder 30 jours. Pour les locations de plus de 30 jours, un deuxième bon d'échange devra être émis selon les mêmes conditions tarifaires que le premier. Le véhicule doit être retourné à l'agence et remplacé par un autre véhicule.

La facturation des jours se calcule par tranches de 24 heures, vous devez respecter les heures annoncées de livraison et de restitution stipulées sur votre contrat afin d'éviter la facturation d'une journée supplémentaire par Maggiore. L'heure de prise du véhicule détermine le début de la location.

Délai de grâce

Prise et remise du véhicule: Un délai de grâce de 29 minutes est accordé pour la prise comme pour la remise du véhicule. Au moment de la prise, si le délai de grâce est dépassé, Maggiore se réserve le droit d'offrir le véhicule à un autre client. Au moment de la remise du véhicule, si le délai de grâce est dépassé, Maggiore facturera une journée additionnelle au tarif régulier affiché au comptoir.

Inclusions

Le plan SUPER de Maggiore inclut le Kilométrage illimité, L'Assistance Routière*, L'Assurance Responsabilité Civile, Les Assurances Collision/Dommage/Vol sans déductible* (SKO & STP), L'Assurance Accident Personnel (PAI), La Taxe Routière (OAM), Les Frais de 1ere Station aux Aéroports & aux Gares (ROA & ROF), L'Abandon Domestique* et la VAT.

*Certaines exceptions s'appliquent, vous référez aux sections « Assistance Routière », « Abandon » et « Assurances » pour tous les détails.

Exclusions

Carburant: Les véhicules sont livrés avec un réservoir plein et doivent être retournés dans les mêmes conditions. Si le véhicule n'est pas retourné dans les mêmes conditions qu'au moment de la prise, Maggiore facturera un frais de service « Refueling charge », la quantité manquante de carburant ainsi qu'une surcharge de 30% additionnelle au client.

Accessoires, Services, Suppléments & Pénalités : Se référer à la page 5 du document.

Conducteurs

Exigences : Tous les conducteurs doivent fournir un permis de conduire original écrit en alphabet romain, une carte de crédit valide à leur nom, leur passeport – ainsi que le bon d'échange lors de la prise du véhicule. Les permis de conduire doivent être clairs, émis depuis un an minimum et doivent inclure une photo – Se référer à la section « Age minimum » pour connaître les exceptions. **Le permis de conduire international est obligatoire en Italie.**

Conducteur Additionnel: Seul le conducteur enregistré sur le bon d'échange ainsi que les personnes autorisées – enregistrées à titre de conducteurs additionnels - lors de la prise du véhicule peuvent conduire un véhicule Maggiore. Le conducteur principal est tenu de communiquer au comptoir de Maggiore toute autre personne qui pourrait conduire le véhicule, un frais de conducteur additionnel lui sera facturé, cette personne devra être présente lors de la prise du véhicule. Si le conducteur additionnel est âgé de moins de 25 ans, un frais supplémentaire « Jeune Conducteur » sera facturé. Se référer à la page 5 du document pour la tarification complète.

Age minimum:

L'âge minimum pour conduire un véhicule Maggiore est de 25 ans sauf exceptions suivantes :

→ Les conducteurs âgés entre 19 et 20 ans sont autorisés à conduire les catégories de voitures: ECMR (B) et NBMR (A).

→ Les conducteurs âgés entre 21 et 24 ans sont autorisés à conduire les catégories de voitures:

ECMR (B), NBMR (A), EDMR (C), CDMR (D), CDAM (I) CWMR (E), IMMR (O), IDMR (F), IXMR (X), IWMR (K), IDMR (F)

Jeune Conducteur: Tout conducteur âgé entre 19 et 24 ans doit s'acquitter d'un frais de « Jeune Conducteur » au moment de la prise du véhicule. Se référer à la page 5 du document pour la tarification complète.

Eurocar Vacances Inc

Distributeur Maggiore Canada

4017 rue St-Denis | Montréal (QC) | H2W 2M4

1.888.285.8384

Conduite hors Italie

Les voitures de Maggiore sont autorisées à circuler dans les pays suivants : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Italie, Luxembourg, Norvège, Hollande, Portugal, Grande-Bretagne, Espagne, Suède et Suisse. **Exception :** Il est autorisé de circuler en République Tchèque, en Croatie et en Slovénie sauf exception des catégories L, P et N. Les conducteurs circulant dans ces pays ne sont pas autorisés à traverser les ports maritimes et fluviaux.

En dehors de ces pays, l'assurance et l'assistance ne sont plus valides.

Entretien & Conduite du véhicule

Le client et les conducteurs autorisés à conduire le véhicule sont responsables de la bonne conduite du véhicule et doivent se conformer aux normes d'emploi recommandées par le fournisseur. Tous les frais liés à la réparation, l'entretien ou le remplacement de l'huile, nécessiteront une autorisation préalable de Maggiore. En plus de l'autorisation de Maggiore, le conducteur devra fournir les reçus nécessaires afin d'obtenir un remboursement. Les justificatifs devront être envoyés à l'adresse suivante:

Maggiore Rent Spa

via di Carmelo Bene, 70 – 00139 ROMA - P.I. 06771581003

En Europe Continentale, les véhicules sont conduits sur le côté droit de la chaussée. Les ceintures sont obligatoires à l'avant et à l'arrière. Les enfants doivent être assis dans des sièges adaptés jusqu'à l'âge de 10 ans - ou jusqu'à ce que la ceinture de sécurité soit efficace - et doivent être assis à l'arrière de l'habitacle. Une veste de sécurité obligatoire est fournie dans tous les véhicules Maggiore. Il est interdit de fumer dans les véhicules de location Maggiore. Des frais de nettoyage seront facturés au client si le représentant Maggiore considère qu'une infraction a été commise.

Dépôt et Paiement

Dépôt: Lors de la prise du véhicule, une carte de crédit valide - au nom du titulaire du bon d'échange - devra être présentée comme garantie pour tout frais supplémentaire anticipé et non couvert par la somme prépayée lors de la réservation. Une pré-autorisation bancaire sera effectuée pour bloquer le montant du dépôt.

Montant du dépôt: Valeur du plein de carburant + tout supplément payable à destination.

Carte de Crédit: Toutes les cartes de crédit majeures sont acceptées à l'exception de Visa Électron et des cartes prépayées. La carte de crédit donnée en garantie doit être au nom du conducteur.

Exceptions: Pour les catégories FDAR, FWAR et PCAR, le comptoir de location exigera 2 cartes de crédit en garantie.

Bon d'échange Prépayé – Prepaid Voucher: Doit être présenté obligatoirement à la prise de véhicule et être émis au nom et prénom du locataire (il peut y avoir des frais en cas de changement de nom du conducteur principal une fois sur place). Les journées additionnelles non-couvertes par le bon d'échange seront facturées selon les tarifs publiés du loueur à la remise du véhicule.

Politique d'Abandon

Domestique (sur le Continent): Il est permis de prendre et de remettre le véhicule dans des centres différents en Italie. Le frais d'abandon domestique est inclus avec le plan Super de Maggiore. Certaines exceptions s'appliquent;

→**Sicile:** Autorisé avec un préarrangement, une charge entre 100€ et 200€ (selon la catégorie réservée) sera facturé au client à destination.

→**Sardaigne:** interdit →**International:** interdit

**Des frais de 15€ seront facturés si le client modifie le lieu de remise du véhicule au moment de la prise ou pendant son séjour.*

Procédure lors de la prise du véhicule

Peu importe le plan d'assurance souscrit, un dépôt de garantie sera prélevé sur la carte de crédit du titulaire pendant toute la durée de location. Ce montant peut varier selon le loueur et le pays visité.

Des assurances complémentaires relatives aux franchises et autres garanties telles que crevaison, bris de glace, bagages, effets personnels, assistance routière supplémentaire (...) seront proposées par le loueur et peuvent être souscrites lors de la livraison. Il est important de noter qu'une fois ces assurances acceptées, aucun remboursement ne sera accepté.

Il est important d'exiger une inspection du véhicule avant et après la remise du véhicule. Des frais supplémentaires et administratifs pourraient être facturés en cas d'incidents/accidents non-déclarés ou non-responsables (rayures, impacts etc). Si le véhicule réservé par le client n'est pas disponible au moment de la prise, Maggiore est tenu d'offrir un autre véhicule de catégorie similaire - ou supérieur si aucun véhicule similaire n'est disponible - au client. Si le surclassement offert par Maggiore est refusé par le client, aucun remboursement ne sera accepté.

Eurocar Vacances Inc

Distributeur Maggiore Canada

4017 rue St-Denis | Montréal (QC) | H2W 2M4

1.888.285.8384

Procédure lors de la remise du véhicule

La location se termine par la restitution du véhicule, de ses clés et de ses papiers au comptoir du loueur, à un agent Maggiore. Au moment de la remise du véhicule, le client est tenu de vérifier l'état de la voiture avec le représentant Maggiore. Si le véhicule n'est pas conforme au contrat de location, le client est tenu responsable de remplir un rapport faisant mention des dommages causés au véhicule. Si le client ne peut vérifier l'état de véhicule avec un représentant, il autorise donc Maggiore à facturer tout dommage signalé sur la voiture. Si le véhicule est restitué en dehors des heures d'ouverture, le client en a la responsabilité jusqu'à l'ouverture du lieu de restitution. Dans les deux cas, le client doit impérativement remplir la section du contrat de location signalant l'état de la voiture, accident ou non. Dans l'hypothèse où le véhicule serait restitué sans ses clés, celles-ci seront facturées au locataire ainsi que, s'il y a lieu, les frais de rapatriement du véhicule. Le loueur ne peut en aucune façon être tenu responsable des biens qui auraient été oubliés dans le véhicule à l'issue de la location. Toute restitution du véhicule avant la date et l'heure mentionnées sur le Contrat de location ne saurait donner lieu à un remboursement.

Procédure en cas d'accident et de vol

Le locataire doit informer le fournisseur Maggiore de tout accident dans les 24 heures maximum suivant l'incident, il se doit de compléter le rapport d'accident (constat à l'amiable ou rapport de police) en y incluant tous les détails du conducteur et du tiers impliqué, ce document doit être remis au comptoir Maggiore dans les 24h suivant l'accident. Dans le cas d'un accident ou du vol du véhicule, les locataires doivent impérativement appeler les autorités de police et contacter l'assistance routière Maggiore. La non déclaration d'accident ou de vol dans les délais prescrit peut entraîner l'annulation des couvertures d'assurance. En cas de bris ou de mauvais fonctionnement du véhicule, contactez l'Assistance Routière afin d'obtenir la procédure à suivre.

Assistance Routière

Une assistance routière 24 heures est disponible pour en cas d'urgence. En cas de panne ou d'accident, vous êtes priés d'appeler aux numéros suivants:

- 800.801.180 (de l'Italie)
- + 39 02 58240477 (de l'étranger ou depuis un téléphone cellulaire étranger)

NB : en période de pointe, une attente de 30 minutes est possible.

Les clients peuvent devoir régler certaines prestations (taxi, réparations, remorquage...). Il est important de garder tous les reçus ou factures détaillés pour bénéficier d'un remboursement à la fermeture du contrat. Des procédures seront fournies au moment de la prise du véhicule.

L'Assistance Routière n'inclut pas le remorquage en cas de manque ou erreur de carburant, de carburant gelé, de batterie déchargée, en cas de crevaison et en cas de clés perdues ou laissées dans la voiture. Au moment de la prise en charge, les clients peuvent acheter un supplément spécial afin d'être couverts dans les cas mentionnés ci-dessus. Le coût du remorquage sera facturé au client dans le cas contraire.

Assurances et Couvertures

POUR CONNAITRE LES GARANTIES COMPLÈTES, LES COUVERTURES MAXIMALES ET LES EXCLUSIONS, VEUILLEZ-VOUS RÉFÉRER AUX CONDITIONS OFFICIELLES DU LOUEUR DISPONIBLES À DESTINATION.

Assurance Collision & Dommage (CDW)

Le plan SUPER de Maggiore inclut l'Assurance CDW. Celle-ci limite la responsabilité financière du locataire pour les dommages causés sur le véhicule de location. La franchise s'applique en cas de dommages responsables ou sans tiers identifié. Si le contrat de location ne présente aucune violation, le locataire ne sera tenu responsable que de la franchise applicable. Les couvertures de la CDW tombent après la date de retour prévue au contrat ou en cas de négligence, d'accident, de vol ou de dommages non déclarés et si les délais de rapport d'événement sont dépassés.

Assurance « Super Kasko Waiver » (SKO): Collision & Dommage sans franchise

Le plan SUPER de Maggiore inclut l'Assurance SKO. Cette assurance réduit à 0 la franchise de l'Assurance CDW. Cependant, la responsabilité du conducteur ne peut être totalement éliminée si les dommages ou le vol du véhicule sont commis dans les régions italiennes suivantes : Campanie, Pouilles, Basilicate, Molise, Calabre et Sicile (se référer à la section Déductibles ci-dessous*). Dans le cas contraire, si le contrat de location ne présente aucune violation, le client sera tenu responsable que des frais administratifs applicables.

Les couvertures de l'Assurance SKO tombent en cas de négligence, d'accident, de vol ou de dommages non déclarés ou si les délais de rapport d'événement sont dépassés.

Eurocar Vacances Inc

Distributeur Maggiore Canada

4017 rue St-Denis | Montréal (QC) | H2W 2M4

1.888.285.8384

Assurances & Couvertures...

Assurance Vol (TP)

Le plan **SUPER de Maggiore** inclut l'Assurance TP. Celle-ci limite la responsabilité financière du locataire en cas de vol du véhicule de location. La franchise s'applique en cas de dommages responsables ou sans tiers identifié. Si le contrat de location ne présente aucune violation, le locataire ne sera tenu responsable que de la franchise applicable. Les couvertures de la TP tombent après la date de retour prévue au contrat ou en cas de négligence, d'accident, de vol ou de dommages non déclarés et si les délais de rapport d'événement sont dépassés.

Assurance « Super Theft Protection » (STP): Protection Vol sans franchise

Le plan **SUPER de Maggiore** inclut l'Assurance STP. Cette assurance réduit à 0 la franchise de l'Assurance TP. Cependant, la responsabilité du conducteur ne peut être totalement éliminée si les dommages ou le vol du véhicule sont commis dans les régions italiennes suivantes : Campanie, Pouilles, Basilicate, Molise, Calabre et Sicile (se référer à la section Déductibles ci-dessous*). En cas de vol du véhicule, les clés du véhicule doivent être impérativement remises à Maggiore pour assurer la validité de l'assurance STP. Si les clés ne sont pas remises à Maggiore, le client devient responsable des coûts de réparation (si le véhicule est retrouvé et endommagé), les frais de remorquage, des frais administratifs ainsi que la perte de valeur du véhicule. La violation des termes et conditions du contrat de location Maggiore ou en cas d'accidents non déclarés, cette assurance peut être annulée.

***Déductibles dans certaines régions italiennes**

Aussi appelé « Special Package STK », la combinaison des Assurances SKO & STP élimine totalement la responsabilité financière du conducteur dans les cas de dommages ou vol du véhicule. Cependant, la responsabilité du conducteur ne peut être totalement éliminée si les dommages ou le vol du véhicule sont commis dans les régions italiennes suivantes : **Campanie, Pouilles, Basilicate, Molise, Calabre et Sicile.**

Une franchise minimale sera facturée au client en fonction de la catégorie de véhicule réservée:

200€: NBMR, ECMR, EDMR, CDAM, CDMR, CWMR, IDMR, IMMR, IWMR

400€: FDAR, FWAR, SVMR, FVMR, PCAR, PWAR

Assurance Accident Personnel – Conducteur principal (PAI)

Le plan **SUPER de Maggiore** inclut l'Assurance PAI. Cette police d'assurance couvre, dans les limites spécifiées, les risques de blessure subie par le conducteur en cas d'accident: Décès ou incapacité permanente, frais médicaux et hospitalisation journalière. Les conducteurs âgés de 75 ans et plus ne sont pas admissibles à cette assurance. Pour connaître tous les détails et conditions de cette assurance, veuillez-vous référer aux Conditions Légales de Maggiore à destination ou en consultant le site officiel www.maggiore.it.

Assurance Responsabilité Civile (RCA)

Obligatoire et incluse. Conformément à la loi, tous les véhicules Maggiore sont assurés pour la responsabilité civile. Responsabilité civile au tiers de 15 millions d'euros. L'assurance couvre les cas d'accidents ayant causé la mort ou des blessures corporelles à des tiers, y compris les passagers, ou des dommages aux animaux et des biens. En cas d'accident, le conducteur se doit de remplir le formulaire CAI (rapport d'accident à l'amiable), qui est disponible à bord du véhicule. Il devra le faire parvenir à un comptoir Maggiore le plus proche ou le faxer directement avec la contrepartie à l'intérieur d'un délai de 24 heures. La violation des termes et conditions du contrat de location Maggiore ou en cas d'accidents non déclarés, cette assurance peut être annulée.

Mentions importantes

Les couvertures CDW, TP, SKO, STP ne sont pas valables en cas de dommages causés volontairement ou par négligence. Elles ne couvrent pas les dommages aux toits (mauvais calcul de la hauteur des véhicules ou des objets qui sortent du véhicule), pare-brises, vol de pneus, des roues (crevaisons, barres, couvre-roues etc.), des dommages causés à l'embrayage et les dommages causés par une mauvaise utilisation ou non-respect des règles de conduite du véhicule et des conditions d'utilisation. Dans les cas suivants, le client sera tenu responsable des dommages causés au véhicule Maggiore.

Eurocar Vacances Inc

Distributeur Maggiore Canada

4017 rue St-Denis | Montréal (QC) | H2W 2M4

1.888.285.8384

Services, Accessoires & Suppléments

LES TARIFS ET CONDITIONS MAGGIORE SONT SUJETS À CHANGEMENTS SANS PRÉAVIS

Les services, les accessoires et les suppléments offerts à destination doivent être commandés au moment de la réservation ou au moment de la prise. Les prix peuvent changer sans préavis – En cas de divergence, les frais affichés au comptoir de livraison/restitution prévalent.

Équipements spéciaux, services et suppléments

Tous les tarifs affichés ci-dessous incluent la taxe de vente italienne de 22%.

Les équipements sont *en demande* et sous réserve de disponibilité au moment de la prise.

Important: Une surcharge de 16% est ajoutée à tous les accessoires, services et suppléments payables à destination si le lieu de prise est situé dans un aéroport (12% si la prise est située dans une gare).

Frais d'Aéroport: Inclus

Frais de Gare: Inclus

Taxe Routière (OAM): Inclus

Frais d'abandon domestique: Inclus – voir exceptions dans section « Abandon »

Jeune Conducteur (19-24): 18.85€/jour, maximum 15 jours facturés

Conducteur Additionnel: 6.95€/jour, maximum 139€ par conducteur

Siège pour enfant: 25.05€/jour, maximum 75.15€ par location - 103€ si retourné endommagé ou non retourné

Rehausseur (Booster): 6.05€/jour, maximum 30.25€ par location - 103€ si retourné endommagé ou non retourné

Poussette parapluie: 41.70€ par location - 103€ si retourné endommagé ou non retourné

Frais d'abandon Poussette parapluie: 155.05€ si retour dans un comptoir différent de la prise

Chaînes à neige: 8.10€/jour, maximum 40.50€ par location – entre 80€ et 200€ si retourné endommagé ou non retourné

Support à ski: 38.60€ par location - 150€ si retourné endommagé ou non retourné

GPS: 15.15€/jour, maximum 151.25€ par location – entre 100€ et 250€ si retourné endommagé ou non retourné

Frais d'abandon GPS: 20€ si la remise se fait dans la même ville que la prise - 40€ si la remise est effectuée dans une ville différente de la prise.

Service hors des heures d'ouverture: 61€ pour une prise ou une remise en dehors des heures d'ouvertures. Service en demande au moment de la réservation.

Assistance Routière supplémentaire (SSC): 4.30€/jour, maximum 15 jours facturés.

Service de stationnement au comptoir Piazzale Roma à Venise (SPS): 30€ par location. Obligatoire seulement lors d'une remise à ce comptoir.

Entrée d'une journée dans les zones à faible émission à Milan: 5.05€/jour – à demander au moment de la prise du véhicule seulement.

Pénalités

Frais administratif (GRV): 42.70€ seront facturés au client pour tout traitement de contravention reçu ou de péage impayé. Maggiore doit attendre la réception des amendes des autorités gouvernementales et/ou le rapport des péages avant de facturer des frais administratifs. Le client pourrait être facturé après la remise du véhicule.

Pénalités en cas d'accessoires non retournés ou endommagés: Se référer à la liste ci-dessus.

Frais administratif de facturation (CAF): 2€ par location pour des frais administratifs et d'affranchissements pour chaque facture envoyée au client.

Constat d'accident inexistant: 500€

Abandon du véhicule à un autre comptoir de location que celui réservé et sans autorisation de Maggiore: 15€

Abandon non-autorisé des catégories SVMR, FVMR, PWAR et CDAM: 352€ + le tarif régulier d'abandon

Abandon depuis/vers la Sardaigne: 516.80€ minimum

Barre antivol: 50€

Veste réfléchissante: 18€ si retourné endommagé ou non retourné

Clés du véhicule: 250€ + le tarif de chaque journée additionnelle jusqu'à ce que les clés soient retournées ou que le constat de vol ou de perte des clés soit transmis à Maggiore.

Eurocar Vacances Inc

Distributeur Maggiore Canada

4017 rue St-Denis | Montréal (QC) | H2W 2M4

1.888.285.8384

Des frais additionnels seront facturés en cas de :

- Dommage ou non-retour d'éléments inclus dans le véhicule lors de la prise; clés, documents (constat à l'amiable...) ...
- Restitution du véhicule sans carburant ou en cas de panne de carburant
- Nettoyage intérieur du véhicule (150€)

Frais d'annulation: 50\$CAD

Frais de NO-SHOW/non présentation à destination : Non-Remboursable et aucun remboursement pour une utilisation partielle de la location. Le client a un délai maximum de 2 heures avant la prise de son véhicule pour annuler sa réservation. Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra être effectué au client.

Politique chaînes à neige

Afin de se réglementer à la loi gouvernementale italienne, tous les véhicules Maggiore sont équipés de chaînes à neige pour une période allant du 15 novembre au 15 Avril, dans les régions italiennes suivantes: Val d'Aoste, Piémont, Lombardie, Trentin, Frioul-Vénétie Julienne, Émilie-Romagne, la Vénétie et la région de L'Aquila.

Les coûts des chaînes à neige seront facturés directement au client à destination :

- Le client, sous sa propre responsabilité, a le droit de refuser cet équipement en signant une clause sur le contrat de location indiquant qu'il est totalement responsable et comprend qu'il est en infraction devant la loi. Le non-respect de cette loi peut résulter par une contravention en cas de contrôle policier.
- Les chaînes à neige seront dans le coffre du véhicule et ne doivent pas être installées à moins que le conducteur se trouve dans des conditions où les routes sont enneigées et glissantes.
- Si le client est arrêté pour contrôle policier, il y aura infraction si l'agent découvre qu'il n'y a pas de chaînes dans le coffre du véhicule. Il est important de noter que les chaînes sont faciles à installer pour le conducteur et les instructions se trouvent toujours dans le coffre du véhicule.

Chaînes à neige obligatoires pour toutes les locations avec prise/remise dans les comptoirs Maggiore suivants:

MIC, MIL, MIM, ALN, ALB, TO, TOC, TOT, HVI, HFA, VER, TVS, BZN, TRI, RIM, BO, BOB, MO, PD, PR, RA, RE, TSR, UD, VE, VEM, VRT, VRV, FER, BS, SEG, BG, TVG, SN3, SN2, SN1, SND, COM, NO1, PAV, BGO, SSG, VA, NO, MON, MIW, MIS, MIF, LEG, MIA

Informations Supplémentaires

Les CONDITIONS GÉNÉRALES suivantes sont données à titre indicatif, elles ne remplacent pas ni ne prévalent sur les conditions générales du loueur.

IMPORTANT : Le bon d'échange ne constitue pas un contrat. Au moment de prendre possession du véhicule, le client doit signer le contrat du loueur assujéti aux lois locales. Il est de sa responsabilité de s'informer sur la couverture territoriale autorisée, les garanties financières offertes, ainsi que tous frais supplémentaires ajoutés au contrat.

Il est de la responsabilité du client de s'assurer des réglementations (vignettes, péages, code de la route, pneus d'hiver...) des différents pays couverts par l'Assurance et l'Assistance de la compagnie de location. Les péages routiers (ou autres taxes routières), les amendes et les frais de stationnement ou de vignettes sont non-inclus et non-remboursables.

Eurocar TT est une compagnie indépendante agissant à titre d'intermédiaire entre le client (ou l'agence de voyage) et le loueur. Elle n'assume aucune responsabilité découlant de problèmes rencontrés à destination en ce qui concerne les délais de livraison, la disponibilité d'un véhicule, les dommages matériels, corporels ou moraux découlant des agents ou représentants à destination.

Maggiore et Eurocar TT ne peuvent être tenus responsables pour des problèmes suite à la création de dossiers, l'agence de voyage ou le client.

Veuillez noter que les délais de traitement du Service Réclamation du loueur sont généralement de 4 à 9 semaines.

Eurocar Vacances Inc

Distributeur Maggiore Canada

4017 rue St-Denis | Montréal (QC) | H2W 2M4

1.888.285.8384